



DEPARTEMENT DU VAR
 COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

ELABORATION DU
 PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.5 Plan Nord



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 12 juin 2014
 Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du3 février 2022



0 100 200
 mètres
 Echelle : 1/5000

-  Zone et secteur
 -  Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
 -  Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 -  Espace boisé classé
 -  Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
 -  Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger
 -  Pelouses et garrigues
 -  Arbres isolés
 -  Haies
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques.

